

Multipliée par 1,9 depuis 1980, la dépense intérieure d'éducation atteint 146,0 milliards d'euros en 2014, ce qui représente 6,8 % du PIB et 8 360 euros par élève ou étudiant.

EN 2014, la dépense intérieure d'éducation (DIE) atteint 146,0 milliards d'euros, soit 6,8 % de la richesse nationale (PIB) (tableau 1.1). Pour l'éducation, la collectivité nationale, tous financeurs confondus, réalise un effort financier à hauteur de 8 360 euros par élève ou étudiant.

Les comparaisons internationales rapportent aux PIB nationaux les dépenses consacrées à la seule formation initiale (hors formation continue). La France se situe, en 2011, au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE (6,1 %), au-dessous des États-Unis, de la Finlande, du Royaume-Uni et de la Suède, mais nettement au-dessus de l'Espagne, de l'Allemagne, du Japon ou de l'Italie (figure 1.4).

Entre 1980 et 2014, en euros constants (prix 2014), la dépense d'éducation a crû, en moyenne, légèrement plus vite que la richesse nationale (+ 2,0 % contre + 1,8 % par an), mais sa part dans le PIB a fluctué (figure 1.2). Dans les années 1980, elle passe de 6,5 % à 6,9 % en 1985 pour revenir à son niveau de départ en 1989. Ces années correspondent à la mise en place des lois de décentralisation. Après 1989, la part de la DIE dans le PIB augmente fortement pour atteindre 7,7 % en 1995 et 1996, progression due notamment à l'effort important des collectivités territoriales ainsi qu'à la revalorisation de la rémunération des personnels enseignants. En revanche, la décennie suivante voit cette part décroître régulièrement jusqu'à atteindre 6,6 % en 2007, le PIB enregistrant une progression plus forte que celle de la DIE (+ 29 % contre + 12 %). En 2009, en partie sous l'effet de la récession, la part de la DIE dans le PIB remonte à 7,1 %, puis

subit à nouveau une légère baisse et se stabilise autour de 6,8 % entre 2011 et 2014.

La croissance de la DIE depuis les années 1980 s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui du coût de chaque élève : tous niveaux confondus, il progresse sur la période 1980-2014 de près de 1,7 % par an en prix constants (figure 1.3). De multiples facteurs expliquent cette hausse : poids croissant des enseignements du second degré et du supérieur, amélioration de l'encadrement dans le premier degré, revalorisation du statut des enseignants. Si les dépenses moyennes par élève des premier et second degrés ont crû dans des proportions importantes, respectivement de 91 % et de 66 %, la dépense moyenne par étudiant du supérieur n'a augmenté que de 40 %, la forte hausse des effectifs ayant absorbé la plus grande part de l'augmentation des crédits consacrés à l'enseignement supérieur.

Près des trois quarts des dépenses sont des charges de personnel, essentiellement supportées par l'État qui participe ainsi de manière prépondérante au financement de la DIE, à hauteur de 57,5 % en 2014 dont 53,3 % pour le MENESR. Les collectivités territoriales assurent 23,7 % du financement total initial. Leur part s'accroît dans le second degré et le supérieur de 2006 à 2009, notamment du fait du transfert aux départements et aux régions de la gestion des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE¹) du second degré et des nouvelles compétences des régions en matière de formations sanitaires et sociales. Les ménages, quant à eux, participent à hauteur de 7,6 %.

1. Anciens personnels techniciens, ouvriers et de service – TOS.

La dépense intérieure d'éducation agrège toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, pour les activités d'éducation : enseignement, organisation du système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), restauration et hébergement, médecine scolaire, transports et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).

Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, dont les méthodes, le champ et les concepts évoluent périodiquement. Ainsi en 2012, la mesure de la formation continue et des dépenses des ménages et des communes est revue, suivie, en 2013, d'une correction pour ces dernières. De même, le passage à la base 2010 de la comptabilité nationale, intégrant notamment Mayotte dans le champ, est opéré. Ces modifications ainsi que celles apportées en 1999 (intégration des DOM) et en 2006 (passage à la LOLF) provoquent des ruptures dans les séries brutes. Pour permettre un suivi chronologique, les principales séries de données ont fait l'objet d'une rétropolation jusqu'en 1980. Les montants ainsi recalculés et présentés ici diffèrent de ceux des éditions précédentes de L'état de l'École.

Financement initial : financement avant prise en compte des transferts entre les différents agents économiques. C'est donc ce qui est à la charge effective de chacun des agents.

Financement final : notion qui permet d'étudier la relation entre le dernier financeur et soit le producteur, soit l'activité d'éducation.

1.1 – La dépense pour l'éducation

	1980	2000	2010	2013	2014p
Dépense intérieure d'éducation (DIE)¹					
aux prix courants (en milliards d'euros)	29,4	108,2	139,3	144,0	146,0
aux prix 2014 (en milliards d'euros)	75,7	133,5	144,2	144,8	146,0
DIE/PIB (en %)	6,5 %	7,3 %	7,0 %	6,8 %	6,8 %
Dépense moyenne par élève¹					
aux prix courants (en euros)	1 810	6 250	8 070	8 290	8 360
aux prix 2014 (en euros)	4 650	7 710	8 350	8 330	8 360
Structure du financement initial (en %)²					
État ³	67,9 %	64,0 %	57,9 %	57,1 %	57,5 %
dont MENESR	60,3 %	56,7 %	52,9 %	52,9 %	53,3 %
Collectivités territoriales	14,3 %	19,9 %	23,9 %	23,9 %	23,7 %
Autres administrations publiques et CAF ²	0,4 %	2,2 %	2,3 %	2,6 %	2,5 %
Entreprises	6,7 %	6,6 %	8,3 %	8,8 %	8,7 %
Ménages	10,7 %	7,3 %	7,6 %	7,6 %	7,6 %

2014p : données provisoires.

1. La réévaluation de la DIE et de la dépense moyenne (voir méthodologie ci-contre)

s'applique à l'ensemble de la période.

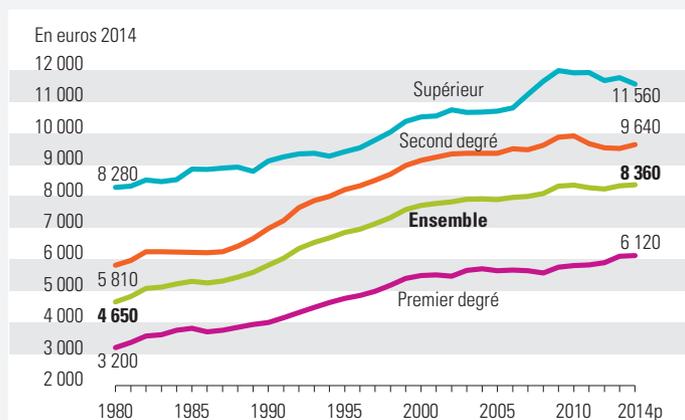
2. L'ARS (allocation de rentrée scolaire versée par la CAF) a été créée en 1986.

3. État = MENESR + autres ministères + reste du monde.

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

1.3 – Évolution de la dépense moyenne par élève aux prix 2014 en euros (depuis 1980)



2014p : données provisoires.

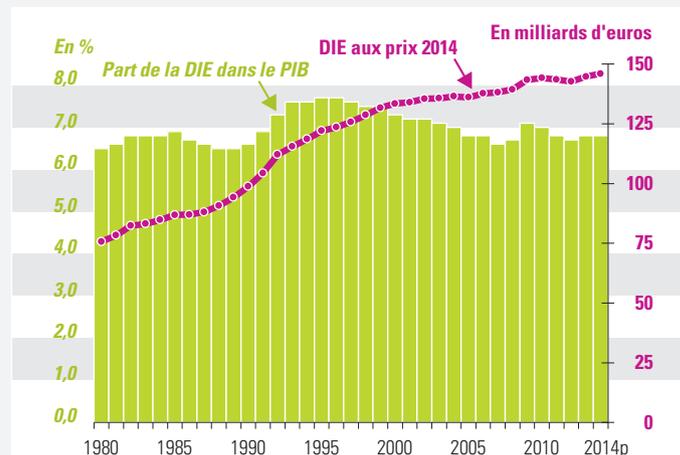
Note : les séries ont été réévaluées pour tenir compte des évolutions méthodologiques.

Elles diffèrent donc de celles des éditions précédentes de *L'état de l'École* (voir méthodologie ci-contre).

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

1.2 – Évolution de la dépense intérieure d'éducation (DIE) et de sa part dans le PIB (depuis 1980)

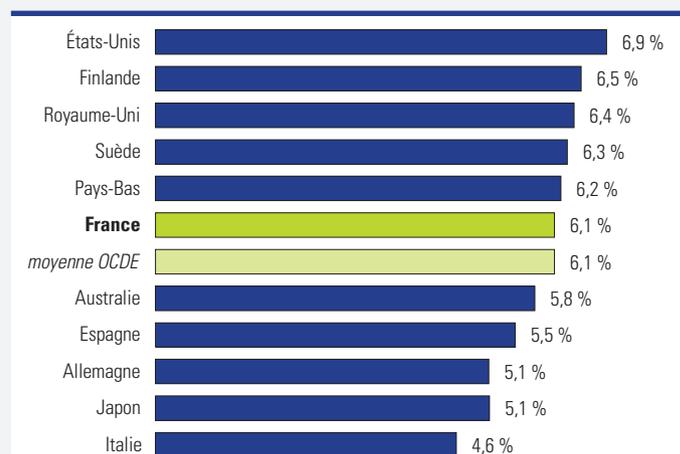


Lecture : en 2014, la DIE s'élève à 146 milliards d'euros (courbe avec échelle de droite) ce qui représente 6,8 % du PIB (bâtons avec échelle de gauche). Les séries sont en base 2010 (voir méthodologie ci-contre).

Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

1.4 – Dépense d'éducation (formation initiale) par rapport au PIB (2011)



Source : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2014.